

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8087*
21 juillet 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE, DATEE DU 19 JUILLET 1967, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 18 juillet, qui vous a été adressée par le représentant permanent de la Jordanie (A/6765, S/8075).

Dans sa confusion, le représentant de la Jordanie, au lieu d'apporter une preuve à l'appui des allégations par lesquelles il nie l'authenticité de l'ordre d'opérations joint à sa lettre du 17 juillet (S/8065), a recours à une série de calomnies grossières où il s'égare au point de réaffirmer que c'est Israël qui a attaqué la Jordanie.

Le fait est, et il n'est pas contesté, que c'est la Jordanie qui, le matin du 5 juin, a déclenché les hostilités contre Israël, comme l'a expliqué en détail le Ministre des affaires étrangères dans le discours qu'il a prononcé le 21 juin 1967 à la 1536^{ème} séance de l'Assemblée générale.

La teneur de l'ordre d'opérations militaires jordanien, dont vous trouverez ci-joint une traduction en anglais, prouve abondamment, s'il fallait en donner une preuve de plus, l'extrême gravité de la situation à laquelle Israël devait alors faire face.

Pour ce qui est de cet ordre d'opérations jordanien, je rappelle que le document en question se trouve au siège de la Mission d'Israël où il pourra être examiné, même par le représentant permanent de la Jordanie.

* Egalement publié sous la cote A/6770.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer la présente lettre ainsi que la pièce jointe comme documents officiels de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Gideon RAFAEL

Traduction de la couverture du dossier contenant
l'ordre d'opérations jordanien

TRES SECRET

QG de la brigade imam Ali ben Abi Taleb

Ordre spécial pour l'opération "RA'AD"

No Ai/1

QG Opérations/Front occidental

Copie No 4

TRES SECRET

DISTRIBUTION

Copie No	UNITE	No de la copie	Annexe "A"	Calque "A"
1	ZEID BEN HARTHA/33ème bataillon	1	1	1
2	ABD EL RAHMAN EL GHAFEQI/35ème bataillon	2	1	1
3	Bataillon ISSAMU BEN ZEID	3	1	1
4	QG Opérations/Front occidental	4	1	1
5	1er régiment d'artillerie de campagne	5	1	1
6	Le colonel commandant la brigade	6	1	1
7	En réserve : à conserver par le major de la brigade	7	1	1

Note : Le présent ordre d'opérations ne sera distribué que sur ordre du QG du Front occidental.

TRES SECRET

Copie No 4

QG Brigade IMAM ALI BEN ABI TALEB
(Opérations)

Numéro de référence : A'1/1/1
Date : 7 juin 1966

Ordre spécial d'opérations
"Opération (RA'AD)"

Cartes de référence :
Jérusalem, Ramallah, Salfit
Ajur, Lud, Yafo-Tel Aviv
1:50 000

Adressé au : Commandant du bataillon de réserve de la 27ème brigade

1. Situation

A. Ennemi

- 1) Forces ennemies stationnées dans le village de MOTZA (16471342). Les habitants (environ 800) cultivent les terres et assurent la garde du village.
- 2) Cinq postes de surveillance de nuit entourent le village.
- 3) Des trous individuels, occupés en cas de besoin, ont été aménagés autour du village.
- 4) Le village est ceinturé de barbelés.
- 5) Les maisons du village sont en béton et certaines ont des toits de tuile rouge.
- 6) Il faut aux forces stationnées dans le village de 5 à 7 minutes pour occuper leurs positions à compter du début d'une attaque par surprise.
- 7) Camps ennemis proches du village qui peuvent participer à la campagne et prêter renfort :
 - a) Camp CASTEL (163133) : une compagnie d'infanterie, plus éléments d'appui. La position de défense de cette unité est la colline (16371337).
 - b) Camp SHNELLER (170132) : compagnie de reconnaissance de la 6ème brigade.

/...

c) Camp ABU GOSH (16301349) : compagnie de police frontière.

8) La supériorité aérienne est à l'ennemi.

B. Nos forces

- 1) Intention du QG Front occidental : opérer un coup de main sur le village de MOTZA, détruire le village et tuer tous ses habitants.
- 2) Cette mission a été donnée au général commandant la brigade IMAM ALI BEN ABI TALEB, qui la transmettra au bataillon de réserve de la brigade.

C. Forces affectées à l'opération ou détachées à cette fin
(lorsque l'ordre sera donné au bataillon de réserve d'entrer en action)

Sous commandement : Forces en position à SHEIH' ABD EL AZIZ et RADAR du bataillon chargé de l'aile gauche de la brigade.

Appui direct : 2ème batterie du 1er régiment d'artillerie de campagne; une section du génie de campagne; une section de brancardiers.

2. Mission : Le bataillon de réserve de la brigade effectuera un coup de main sur le village de MOTZA, le détruira et tuera tous ses habitants lorsqu'il recevra le mot d'ordre convenu "HADHAD" du QG de la brigade.

3. Exécution

A. Généralités

- 1) Coup de main exécuté de nuit en un seul temps par une compagnie plus une section d'infanterie et une section du génie, pour l'ouverture des brèches et la destruction, une compagnie (moins une section) d'infanterie et les armes d'appui du bataillon comme soutien, et une compagnie d'infanterie, plus des éléments du génie pour l'interception des renforts ennemis.
- 2) L'ensemble du bataillon fera mouvement à pied du point de débarquement des véhicules au point d'éclatement.

B. Une compagnie plus une section - pour la percée et la destruction

- 1) Mission : Détruire le village et tuer tous ses habitants.
- 2) Éléments rattachés : Officier observateur de l'artillerie
Une section du génie.

3) Regroupement :

- a) La mission exécutée, cet élément se repliera jusqu'au point de rassemblement fixé et à partir de là fera mouvement à pied jusqu'au point 16441366, au sud-ouest du village de BEIT SORIK.
- b) Axe de repli : est de SHEIH ABD EL AZIZ-piste de BEIT SORIK-zone de déploiement (16401370).
- c) La compagnie sera transportée par camions avec le bataillon du carrefour d'ELG'IB BIDU au carrefour de BIR A'WAR-BIDU et de là jusqu'à sa base dans les collines de BETUNYA.

C. Une compagnie (moins une section) plus les armes d'appui du bataillon - en soutien

1) Mission :

- a) Soutenir l'élément de percée et harceler l'objectif de tirs nourris une fois l'élément opérant le coup de main découvert et la destruction achevée.
- b) Couvrir le repli de l'élément d'assaut jusqu'à ce qu'il soit hors de portée des tirs ennemis.
- c) La compagnie fera mouvement du point d'éclatement à la zone de soutien (voir calque A') en 16441353.
- d) La compagnie se repliera une fois que toutes les autres forces auront achevé leur retrait. L'officier commandant l'élément s'assurera que toutes les forces de la mission se sont retirées.

2) Personnel détaché : Officier observateur de l'artillerie
Régleur de tir mobile

3) Regroupement :

- a) La compagnie se repliera en entier à la fin de l'opération sur l'ordre du chef de bataillon et fera mouvement par la piste de SHEIH ABD EL AZIZ à BEIT SORIK et, de là, jusqu'au point de rassemblement, où elle embarquera sur les véhicules.
- b) La compagnie se rendra avec le bataillon à bord des véhicules jusqu'à la base du bataillon à BITUNYA en passant par le carrefour d'EL GIB-BEIT AWAR-BITUNYA.

D. Une compagnie, plus une section du génie - cet élément, chargé de l'interception des renforts, établira deux bouchons :

- 1) Bouchon de droite : Au point 16371342, sur la route principale menant au camp d'ABU GCSH.
- 2) Bouchon de gauche : (16631342) Sur la pente du mont TEL, en un point situé à l'est du village de NOTZA et dominant la route JERUSALEM-KOLOYA.
- 3) Mission :
 - a) Empêcher l'arrivée des renforts ou l'acheminement des secours que l'ennemi pourrait envoyer par les routes.
 - b) Engager le combat contre les renforts ennemis qui pourraient venir à l'aide du village.
 - c) Couper, le cas échéant, et avant tout mouvement de l'ennemi, la route qui mène au village.
 - d) Chacun des éléments se portera du point d'éclatement à la position qui lui est assignée (voir calque A ci-joint).
- 4) Regroupement :
 - a) Bouchon de droite : Une fois la mission accomplie et l'ordre de repli reçu, l'élément se rendra, par la route passant à l'ouest de SHEIH ABD EL AZIZ, au village de BEIT SORIK; de là, il gagnera la zone de rassemblement, où il s'embarquera avec le reste du bataillon.
 - b) Bouchon de gauche : Une fois la mission accomplie et l'ordre de repli reçu, l'élément suivra vers l'est la route de SHEIH ABD EL AZIZ jusqu'à HIRBET LOZA et de là gagnera BEIT SORIK puis la zone de rassemblement et le point d'embarquement.

E. Section de mortiers

- 1) Prendra position au point 16471356 (nord-ouest de SHEIH ABD EL AZIZ).
- 2) Mission : Voir plan de feux ci-joint (A).
- 3) Regroupement : Une fois la mission accomplie, la section évacuera sa position et se rendra par le village de SHEIH ABD EL AZIZ jusqu'à BEIT SORIK et de là gagnera la zone de rassemblement, et fera mouvement avec le bataillon jusqu'au point d'embarquement.

F. Section du génie - détachera une section renforcée auprès des éléments d'interception

- 1) Mission : Poser, sur l'ordre de l'officier commandant l'élément d'interception, des mines antichars et antipersonnel sur la route de MOTZA.
- 2) Regroupement : La section se repliera avec l'élément d'interception jusqu'à la zone de rassemblement et au point d'embarquement.

G. Artillerie

- 1) Mission : Voir plan de feux ci-joint (A).
- 2) Des officiers observateurs seront détachés dans la zone de soutien et auprès de l'élément d'interception.

H. Section du génie

- 1) Mission :
 - a) Ouvrir des brèches dans la ceinture de barbelés à raison d'une brèche par section.
 - b) Détruire le village complètement à l'explosif une fois que l'élément de percée aura fini le nettoyage des maisons.
 - c) La section détachera quelques hommes auprès de l'élément d'interception.
- 2) Regroupement : La section se repliera avec l'élément de percée jusqu'au point d'embarquement et gagnera BITUNYA en véhicules avec le reste du bataillon.

I. Coordination

- 1) L'heure "H" sera arrêtée en temps voulu par le commandant du bataillon.)
- 2) Points de débarquement et d'embarquement.)
- 3) Zone de déploiement.)
- 4) Point d'éclatement.)
- 5) Approche.)
- 6) Eclatement des forces, percée, soutien, interception.)

Se reporter
au calque
"A"

- 7) Ligne de débouché.)
- 8) Objectif.)
- 9) Zone d'embarquement.) Se reporter au
- 10) Cadence de progression : 100 yards toutes) calque "A"
- les trois minutes.)

4. Organisation

- A) Transport : Les véhicules de l'échelon de combat se tiendront dans la zone de rassemblement au nord de BEIT SORIK (164137).
- B) Vivres : Le repas sera servi dans la zone de rassemblement; les hommes ne porteront pas de rations.
- C) Munitions : Munitions et explosifs; pour mémoire.
- D) Service de santé : Les hommes hors combat seront évacués sur le poste de secours avancé de bataillon par les brancardiers au village de BEIT SORIK.
- E) Habillement : Tenue de combat complète. Il est recommandé aux hommes de s'habiller légèrement.

5. Commandement et transmissions

- A) QG de brigade : Sans changement.
- B) QG de bataillon : A l'arrière de l'élément d'assaut durant toute l'opération.
- C) Transmissions :
 - 1) Réseaux radio et téléphone sans changement.
 - 2) Silence radio jusqu'au moment où l'attaque sera découverte et où commencera le bombardement d'artillerie et de mortiers.

D) Mots d'ordre :

<u>Mot</u>	<u>Sens</u>	<u>Donné par</u>
"HADHAD"	Bataillon de réserve commence l'opération	Commandant de la brigade
"MA'AN"	Destruction de l'objectif	Chef de bataillon
"SAIMAN"	Départ de la zone de rassemblement	Chef de bataillon
"MOHAMED"	Départ de la zone d'embarquement	Chef de bataillon
"ARBED"	Retour du bataillon aux positions de réserve	Chef de bataillon

Colonel ZAIN

Commandant la brigade IMAM ALI BEN ABI TALEB
(ARMED SHEHADA EL HUARTA)

Information :

Liste de distribution : ci-jointe

Pièces jointes :

Annexe "A" - Plan de feux.

Calque "A'" - Zone de débarquement, point de rassemblement, déploiement des forces, point d'éclatement, ligne de débouché, objectif.

TRES SECRET

CALQUE "A"
ORDRE D'OPERATIONS No 1/1/A
DATE : 7 JUIN 1967

CARTES DE REFERENCE
RAMALLAH
JERUSALEM 1:50 000

